EARL DU BOUTON D'OR 1 RUE D'ALTECKENDORF 67270 MINVERSHEIM

Tél: 06,05,11,08,72 Tél: 06,85,28,06,29

WEIBEL MARCEL 67170 WAHLENHEIM

Règlement du fermage 2022

Veuillez trouver ci-joint le chèque correspondant au règlement du fermage de l'année 2022 dont l'indice nationnal a la valeur de 110.26, soit une augmentation de 3.55% par rapport à 2021.

COMMUNE	SECTION	PLAN	SURFACE
HOCHSTETT	12	71	0.18
WAHLENHEIM	15	2	0.25
WAHLENHEIM	15	164/165	0.19
WAHLENHEIM	15	3	0.35
WAHLENHEIM	15	44	0.85
WAHLENHEIM	15	45	0.3
WAHLENHEIM	15	102	0.45
WAHLENHEIM	16	38	1.05
WAHLENHEIM	16	39	0.18
WAHLENHEIM	16	40	0.17
WAHLENHEIM	16	78	0.34
WAHLENHEIM	16	380	1.15

Fermages 2021: 1285.50

+ 3.55%

Fermages 2022: 1331.14

Pour rappel, en cas de dégrèvement de taxes foncières suite aux calamités agricoles, le montant revient au bailleur et doit lui être restitué.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Cordialement,

Fornes Christophe